

SIVU DES IRES  
Mairie  
73410 EPERSY

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL  
DU SIVU DES IRES  
Du 16 NOVEMBRE 2009**

**Avenant au marché de travaux pour l'extension du système d'alarme**

Le Conseil syndical approuve l'avenant au marché de l'Entreprise PACCARD ELECTRICITE pour un montant de 1 844,60 € hors taxes pour protéger la nouvelle classe.

**Vente du bungalow**

Les travaux d'extension de la nouvelle classe étant terminés, le Conseil syndical décide de vendre le bungalow à la Commune de ST JEOIRE PRIEURE au prix de 15 000 €.

**Indemnité de fonction de la présidente**

Le Conseil décide d'allouer à la Présidente une indemnité de fonction brute de 1 200€ pour l'année 2009.

**Décisions modificatives n° 3 et n° 4**

Suite à la vente du bungalow, la recette supplémentaire est affectée comme suit :

- 10 000€ au renouvellement du matériel informatique
- 4 000€ aux dépenses imprévues d'investissement.

Un transfert de crédit est également effectué pour financer d'une part la mise à jour du plan d'évacuation et d'autre part pour l'acquisition d'un lave-vaisselle à capot.

**Installation des jeux de cour**

Un devis est demandé au Bureau VERITAS pour une mission de contrôle de l'installation des jeux de cour.

L'inauguration de la nouvelle classe, de la bibliothèque et de l'aire de jeu est fixée au samedi 19 décembre 2009 à 11 heures.